

Evaluation Externe Finale de la Phase 2023- 2026 du Projet VAIKVY MIRIKA dans la Région SAVA

Termes de référence

N/réf : 2026-017-CHS

Contexte

HELNETAS Swiss Intercooperation Madagascar, intervient pour renforcer la résilience des communautés rurales riveraines de l'Aire Protégée COMATSA (Corridor Marojejy – Anjanaharibe Sud – Tsaratanàna), dans le District d'Andapa en Région SAVA. Cette zone rurale enclavée est caractérisée par une forte dépendance à l'agriculture familiale, une exposition accrue aux aléas climatiques et une pression importante sur les ressources naturelles. Les communautés sont confrontées à plusieurs défis structurels, notamment la vulnérabilité économique, les capacités encore limitées des organisations communautaires, des inégalités apparentes entre hommes et femmes en matière d'accès aux ressources productives, au foncier et aux espaces de décision, ainsi que la déforestation et la dégradation des écosystèmes, liées aux moyens de subsistance des ménages, et des contraintes de gouvernance locale en termes de capacités techniques, de ressources et de coordination.

Dans ce contexte, HELNETAS met en œuvre le projet Vaiavy Miriaka, un projet faisant partie d'un programme mis en œuvre par l'organisation dans deux pays : Madagascar et Tanzanie. Les deux partagent le même objectif et visent les mêmes résultats : l'autonomisation et le renforcement de la résilience des femmes par la gestion durable des ressources naturelles. Les thématiques d'intervention sont : les droits fonciers des femmes, la conservation et l'autonomisation économique des femmes. Ce programme vise les trois effets suivants :

Effet 1 : Une gouvernance foncière communautaire responsable donne aux femmes un accès égal aux ressources naturelles et leur utilisation, y compris les terres privées, les terres villageoises, les terres forestières, les produits forestiers non ligneux et l'eau.

Effet 2 : Une agriculture plus résiliente au climat et diversifiée, contribue ainsi à la restauration de la productivité des terres, de la fertilité des sols et de la biodiversité.

Effet 3 : Les femmes ont accès aux services et s'engagent dans des activités économiques dans des chaînes de valeur durables basées sur le paysage en générant un revenu familial supplémentaire.

La première phase du projet est prévue pour s'achever à la fin de l'année 2026. HELNETAS souhaite anticiper la réalisation de l'évaluation finale afin de disposer des éléments pour la préparation de la phase suivante du projet. Cette évaluation anticipée produira une analyse prospective des résultats, des effets, des processus, tenant compte du degré d'avancement du projet afin d'éclairer la capitalisation des acquis et de contribuer à la conception de la prochaine phase.

Dans ce cadre, HELNETAS recherche un.e consultant.e évaluateur pour réaliser cette évaluation externe finale de la Phase 1 (2023-2026) du Projet VAIKVY MIRIKA, dans le District Andapa, Région SAVA.

1. Objectifs et livrables attendus

2.1. Objectif général

Évaluer la performance globale du projet Vaiavy Miriaka à la fin de sa première phase (2023-2026), afin de formuler des recommandations pour les futures interventions d'HELVETAS dans la Région SAVA – phase 2 du projet.

2.2. Objectifs spécifiques

Sur la base d'une approche méthodologique détaillée dans l'offre technique, l'évaluation permettra d'analyser la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet. Elle devra couvrir l'ensemble des 6 critères ci-dessous, et pourra répondre aux questions d'évaluation indicatives suivantes :

Pertinence

- Les objectifs du projet répondent-ils aux besoins et priorités actuels des ménages, des femmes et des organisations locales ? Dans quelle mesure ?
- Les activités restent-elles adaptées au contexte évolutif de la zone du COMATSA ?

Cohérence

- Le projet est-il cohérent avec les politiques publiques, les stratégies sectorielles et les interventions d'autres acteurs ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les objectifs et résultats attendus sont-ils en voie d'être atteints ?
- Quelles sont les pratiques les plus prometteuses et pourquoi ?

Efficience

- Les ressources humaines, financières et matérielles mobilisées sont-elles utilisées de manière optimale pour produire les résultats observés ?
- Les mécanismes de coordination sont-elles efficaces ?

Impact

- Quels changements significatifs, attendus ou non, mesurables le projet a-t-il générés au niveau des bénéficiaires, des organisations et du territoire, particulièrement les femmes ?
- Quel est l'effet des actions sur la gestion durable des ressources naturelles ?

Durabilité

- Les pratiques agricoles promues sont-elles adoptées durablement ?
- Les organisations communautaires peuvent-elles maintenir les acquis du projet ?
- Les bénéfices du projet sont-ils susceptibles de se maintenir et de s'amplifier après la fin de l'appui du projet ?

En complément de critères susmentionnés, l'évaluation accordera une attention particulière aux dimensions transversales suivantes :

Genre et équité sociale

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à améliorer l'équité entre les femmes et les hommes, notamment en termes d'accès aux ressources et à la terre, aux revenus et aux espaces de décision ?
- Le projet a-t-il généré des changements concrets et durables en matière d'autonomisation des femmes et de rapport de pouvoir dans les ménages et les organisations communautaires ?

Localisation

- Dans quelle mesure les acteurs locaux (associations de femmes, collèges de femmes, ONG locales, organismes gouvernementaux, fournisseurs de services locaux, etc.) ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre du projet ?
- Le projet a-t-il favorisé une appropriation locale et un transfert progressif des responsabilités vers les organisations communautaires et les autorités locales ?

2.3. Livrables attendus

- Une note méthodologique détaillée, précisant la démarche, les questions d'évaluation, l'échantillonnage, les outils de collecte de données et le chronogramme détaillé du mandat. Cette note sera présentée et validée après une réunion de démarrage avec l'équipe de pilotage du projet.
- Un rapport intermédiaire d'évaluation, présentant les principaux constats, les analyses préliminaires et premières recommandations.
- Une restitution orale des résultats provisoires, auprès de l'équipe du projet et des partenaires clés, pour discuter des constats et recueillir les retours.
- Le rapport final d'évaluation, intégrant l'ensemble des observations et commentaires reçus, incluant : une analyse structurée selon les critères d'évaluation, une synthèse des bonnes pratiques et enseignements clés, ainsi que des recommandations clés, utilisables pour la capitalisation.

Livrables	Contenu	Période de remise
Livrable 1 : Note méthodologique	Démarche, questionnaire, méthodologie, échantillonnage, outils de collecte, chronogramme détaillé	7 jours après la signature du contrat
Livrable 2 : Rapport Intermédiaire d'évaluation	Constats, analyses préliminaires, premières recommandations	28 jours après la réunion de démarrage
Livrable 3 : Rapport final d'évaluation	Rapport consolidé intégrant les commentaires, synthèse des bonnes pratiques et recommandations clés	10 jours après la restitution orale

2. Méthodologie

3.1. Approche méthodologique, collecte et analyse des données

L'évaluation finale sera conduite selon une approche méthodologique rigoureuse, participative et adaptée au contexte local, en conformité avec les standards de HELVETAS et les critères OCDE-CAD. La méthodologie reposera sur des méthodes mixtes, combinant :

- Une revue documentaire ;
- L'analyse des données existantes issues du système de suivi évaluation (koboCollect) ;
- La collecte de données qualitatives sur le terrain, à partir d'entretiens semi-structurés avec l'équipe du projet, les autorités locales, les partenaires et les organisations communautaires (COBA, GEC, Associations féminines), et discussions avec les bénéficiaires ;
- Des visites et observations directes sur le terrain permettant d'apprécier les pratiques, les actions réalisées, le fonctionnement et les dynamiques communautaires ;
- Des études de cas pour illustrer les tendances significatives de changement ;

Les données collectées feront objet d'une analyse croisée et triangulée, structurée selon les critères d'évaluation. Les constats préliminaires seront partagés et discutés lors d'une restitution participative avec l'équipe du projet et partenaires clés, afin de valider et enrichir l'analyse.

3.2. Consistance et étendue de l'évaluation

Dans sa mise en œuvre, l'évaluation devra porter sur :

- L'ensemble des composantes du projet qui sont : le foncier et la gouvernance locale, l'agriculture durable, et l'autonomisation économique des femmes ;
- Toutes ses zones d'intervention dans les Communes Rurales de Doany, Ambodiangezoka et Ambalamanasy II ;
- Tous les types de groupes cibles qui sont les productrices et producteurs, femmes, jeunes, les organisations accompagnées (GEC, Associations féminines, les CTD), les relais locaux (Paysans relais, fournisseurs de services locaux, Agents communautaires, Agents villageois, pépiniéristes, femmes leaders, ...) ;
- Les partenaires institutionnels et communautaires locaux, régionaux et nationaux ;
- Les questions transversales (genre, inclusion, climat, gouvernance) ;
- Les filières agricoles prioritaires ;
- Le dispositif de gestion du projet et les mécanismes de gouvernance, de coordination et des gestion opérationnelle.

Une attention particulière devra être portée sur les questions du genre et de l'équité social, car elles sont au cœur du projet en tant que projet transformatif des dynamiques hommes femmes. L'évaluation devra prendre en compte les différences contextuelles entre les communes, la diversité des profils des bénéficiaires et la pluralité des dynamiques communautaires.

3.3. Principes à respecter

L'ensemble de la démarche devra respecter les principes éthiques de l'évaluation, notamment :

- Le consentement des personnes interrogées,
- La confidentialité et l'anonymat des données ;
- La sensibilité au genre et à l'inclusion sociale, la sensibilité aux conflits, do no harm et aux normes sociales locales ;
- La considération de la sécurité sur le terrain ;
- L'efficacité dans la gestion du temps, pour ne pas surcharger les interlocuteurs et optimiser les jours ouvrables prévus dans l'évaluation.

3. Durée et modalités d'exécution

La prestation s'étalera sur la période de juin et juillet 2026, dans le District d'Andapa, avec des descentes sur le terrain dans les Communes d'intervention du projet – dans 10 fokontany : Ambavala, Ambalamanasy II, Antanimbaribe et Manirirano dans la Commune Rurale d'Ambalamanasy II, Androfiabe, Befamatra et Doany dans la Commune Rurale de Doany, et Antanambe, Ambodivoara et Belambo pour la Commune Rurale d'Ambodiangezoka.

L'effort estimatif total est de 45 Hommes Jours à répartir sur le terrain et pour les travaux de bureau pour la préparation et le rapportage.

4. Profil recherché

Le/la consultant.e évaluateur.trice devra démontrer les qualifications suivantes :

- Expériences confirmées d'au moins 10 ans en évaluation externe de projets de développement ;
- Maitrise des critères OCDE-DAC et des approches d'évaluation participatives, ainsi que les méthodes d'analyses de données sur l'outil Kobotoolbox ;
- Expertises démontrées dans les domaines suivants : développement rural et agriculture durable ; genre et équité sociale ; gestion durable des ressources naturelles ; gouvernance locale et organisations communautaires ;
- Bonnes compétences méthodologiques : maitrise des méthodes mixtes (entretiens, focus groups, analyses statistiques) et capacité à organiser des enquêtes en milieu rural enclavé (marches et moto) ;
- Bonne connaissance du contexte et expériences dans la Région SAVA souhaitées ;
- Maitrise du français et du malagasy Tsimihety appréciée ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Capacité à restituer les résultats de manière claire auprès de publics variés ;
- Rigueur dans la gestion du temps, respect des délais, et qualité des livrables.

5. Modalités de soumission

5.1. Conditions de soumission

Le dossier de soumission devra comprendre :

Une offre technique devant contenir :

- Un dossier administratif comprenant au minimum les carte NIF/STAT 2026 ;
- Une note méthodologique détaillant : la compréhension, les approches, la méthodologie d'intervention et un calendrier de mise en œuvre, les attributions de chaque acteur ;
- Une présentation des mandats similaires, le CV signé du soumissionnaire ;

Une offre financière détaillée suivant les activités à entreprendre et comprenant les honoraires, coûts d'activités, les autres frais. Le montant affiché devra être la valeur toute taxe comprise.

5.2. Critères et mode de sélection

Les propositions reçues sont évaluées sur la base des trois critères techniques suivants :

- Pertinence et clarté de la méthodologie proposée : 30 points
- Expériences et compétences techniques : 30 points
- Cohérence de l'organisation, le chronogramme d'intervention : 20 points
- Le dossier administratif, les ressources matérielles présentées ainsi que la connaissance du contexte de la Région SAVA : 20 points

Les offres seront analysées par un comité d'évaluation mis en place par HELVETAS. La sélection se fera suivant la qualité technique et le coût.

5.3. Présentation des soumissions

Les offres sont à envoyer par courrier électronique sous l'objet « *Evaluation Externe Finale de la Phase 2023-2026 du Projet VAIAVY MIRIAKA dans la Région SAVA* » à l'adresse madagascar@helvetas.org, au plus tard le 15 mai 2026 à 17 heures.

« *L'utilisation du logo HELVETAS sans autorisation écrite est strictement interdite. Les offres contenant le logo HELVETAS ne seront pas prises en considération* »